

Direction des Coopérations Territoriales et de la Performance  
Direction-adjointe de l'Hospitalisation et de l'Autonomie  
Pôle « Schémas et programmation »

**Réponse à l'Appel à Candidatures (AAC)  
Relatif à la création de 4 Pôles d'activité et de soins adaptés en EHPAD  
(1 par département)  
Et  
Relatif à la création d'une unité d'hébergement renforcée (UHR) en Ille-et-Vilaine**

\*\*\*  
22 mars 2019

Dans le cadre de l'appel à candidatures pour la création de 4 PASA, 1 par département et 1 UHR en Ille-et-Vilaine organisé en décembre 2018, 36 dossiers ont été reçus pour les PASA et 3 concernant l'UHR.

**Concernant l'AAC PASA**

Il est retenu les dossiers suivants :

Dans le département des Côtes d'Armor : l'EHPAD Joachim FLEURY à **BROONS**.  
Dans le département Du Finistère : l'EHPAD Du Guic à **Guerlesquin**.  
Dans le département de l'Ille-et-Vilaine : l'EHPAD de **Saint-Méen le Grand**.  
Dans le département du Morbihan : l'EHPAD de **Questembert**.

**Concernant l'AAC UHR**

Il est retenu le dossier suivant :

Dans le département de l'Ille-et-Vilaine : l'EHPAD les champs bleus à **Vezein le coquet**.

**Le Directeur Général par  
intérim de l'Agence régionale  
de santé Bretagne,**

**signé**

**Stéphane Mulliez**